

LE CLUB  Se connecter

 S'abonner

LE CLUB 



Menu

Rechercher

Rechercher
POLITIQUE
SOCIÉTÉ
FAITS DIVERS
MONDE
ECONOMIE
BOURSE
IMMOBILIER
ART DE VIVRE
CULTURE
HISTOIRE
FORUM VA



Journal



Boutique



Inscription à la newsletter

Accueil » Politique » « L'Assemblée nationale est devenue une maison de fous », constate Julien Aubert

POLITIQUE



Julien Aubert Photo © NICOLAS MESSYASZ/SIPA

« L'Assemblée nationale est devenue une maison de fous », constate Julien Aubert



L'ENTRETIEN POLITIQUE. Chaque lundi, *Valeurs actuelles* interroge une personnalité politique. Ce lundi, place à l'ancien député LR de Vaucluse Julien Aubert. Aujourd'hui président de l'institut Valmy, ce défenseur de la souveraineté nous révèle les grandes lignes de son rapport sur la décentralisation et commente l'inaction politique ambiante.

Par Valentin Gaure

Publié le 16 juin 2025 à 7h00 Mis à jour le 15 juin 2025 à 22h29

Partager cet article sur

Valeurs actuelles. Vous venez de fonder l'institut Valmy. Pourquoi avoir choisi de faire référence à cet épisode de l'histoire de France ?

Julien Aubert. Valmy, c'est un beau nom, chargé de sens. Il symbolise l'union de la droite et de la gauche autour de la souveraineté. À Valmy, il y avait à la fois la défense de la République et celle de la Nation : c'est l'idée d'un combat partagé. Bien sûr, nous ne sommes plus dans une situation militaire comparable à celle de 1792...

A LIRE Julien Aubert, futur candidat à la mairie d'Avignon ?

Vous pensez encore, pour reprendre le vieux mantra de Jean-Pierre Chevènement, qu'il soit possible de « réunir les républicains des deux rives » ?

Sur le plan politique, les choses sont plus complexes. Mais l'Institut Valmy n'est pas une formation politique. Il a pour but de faire dialoguer des voix diverses et de fournir une ossature intellectuelle à la partie du pays qui n'a pas voté en faveur du traité constitutionnel européen de 2005, qui est attachée aux symboles nationaux, volontiers cocardière, et qui peut se situer aussi bien à gauche qu'au RN ou chez LR. Aujourd'hui, cette sensibilité n'a pour repères que des instituts comme [l'Ifrap](#) ou l'Institut Montaigne, tous plutôt marqués par le libéralisme. Il y avait donc un vide à combler.

[>> Retrouvez ici tous nos entretiens politiques du lundi](#)

Vous ne vous diriez pas libéral ?

Libéral, oui. Néo-libéral, non. La question, c'est d'interroger ce post-libéralisme qu'on voit émerger. Je crois à l'économie de marché, à l'économie marchande, mais je ne crois pas à la société de marché. Je ne pense pas que tout s'économise. Je pense aussi que le libéralisme doit être au service d'un projet national.

Une position qui vous rapproche de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, deux figures politiques dont vous revendiquez l'héritage. S'ils partageaient beaucoup de convictions, ils ne se sont pas toujours rejoints. De laquelle de ces deux figures vous sentez-vous le plus proche ?

De tempérament, je ressemble plutôt à Pasqua. Du point de vue des idées, je me sens plus proche de [Séguin](#). Je crois que ce qui m'unit à eux d'eux, c'est d'abord l'aspect méridional. Comme eux, je viens du Sud. Et puis il y a cet attachement tripal à la République et à la Nation.

A LIRE Julien Aubert : La gauche se complaît dans un « wokisme » mortifère et destructeur

Comment analysez-vous l'impuissance politique actuelle ?

L'Assemblée nationale est devenue une maison de fous. On a enfermé des gens et on a jeté la clef, un peu comme dans [Loft Story](#)... C'est le même problème depuis 25 ans. Le système politique n'est pas d'accord avec ce que les gens votent. On tente ainsi de contraindre et de tordre les résultats du vote pour qu'il aille dans le sens que le système estime bon pour le pays.



Résultat, nous avons une majorité introuvable et une irresponsabilité totale, puisque personne n'est véritablement dans la majorité. Chacun fait ce qu'il pense être bon et nous avons un président qui se balade de l'Ukraine au Louvre en annonçant des dépenses, sans se demander si cela va pouvoir passer. Nous sommes donc dans une situation politiquement gazeuse avec deux hypothèses. Soit quelqu'un craque une allumette et ça explose, soit cette situation d'impuissance durera jusqu'en 2027.

Vous présenterez le 23 juin prochain au Sénat le premier rapport de l'Institut Valmy, consacré à la décentralisation. Pourquoi avoir choisi ce thème ?

Ce n'est pas le sujet le plus « sexy » à première vue... Mais j'ai voulu l'aborder parce qu'il est aussi important de réfléchir aux pertes de souveraineté par le haut — l'Europe — qu'à celles qui se produisent par le bas, à travers la décentralisation. Il y a un paradoxe autour de ce sujet : le camp des décentralisateurs a gagné, plus personne n'ose vraiment remettre ces réformes en question. Et pourtant, comme avec l'UE — mais en miroir inversé —, tout le monde constate que le système est devenu illisible, opaque, peu efficace et, finalement, frustrant.

Beaucoup à droite se disent favorables à la réforme du conseiller territorial, mais ce consensus apparent cache en réalité deux visions opposées. Il y a ceux qui voient en lui un élu régional siégeant aussi au Département, et ceux qui l'imaginent comme un élu départemental siégeant à la Région. Ce n'est pas du tout la même chose.

J'ai voulu que l'institut Valmy se penche sérieusement sur cette question, en soulevant le couvercle d'un sujet complexe, souvent délaissés par des gaullistes historiquement marqués par une tradition assez jacobine.

Préférez-vous fonder la décentralisation autour du Département ou autour de la Région ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord dresser la liste des erreurs à ne pas reproduire. La première, c'est de croire que tout doit être uniforme : que tous les départements se ressemblent, que toutes les régions sont identiques. Ce n'est pas le cas, et vouloir tout calquer sur un modèle unique est une impasse.

Deuxième erreur : traiter les compétences séparément de la carte administrative ou des mandats. On aborde le sujet avec une approche techniciste, comme s'il s'agissait d'un simple problème de boîte à outils, alors qu'il s'agit avant tout d'un enjeu politique.

Troisième erreur : les logiques managériales qui ont conduit à la création des grandes régions. On a voulu faire des économies d'échelle en créant des « masses critiques », mais le résultat est une perte d'efficacité, des coûts plus élevés et des structures devenues illisibles. On a détruit ce qui était petit et peu coûteux, pour construire à la place de véritables labyrinthes technocratiques.

Ce que nous proposons, c'est une réorganisation en deux blocs clairs : le bloc communal, qui existe déjà et fonctionne, et un [bloc département-région](#), recentré autour du département, afin de redonner de la lisibilité, de l'efficacité et du sens à la décentralisation.

“

Je défends la commune et le département. La commune, d'abord, parce qu'elle incarne la liberté locale. C'est la seule collectivité qui ne soit pas une projection de l'État : elle ne descend pas d'en haut, elle vient du sol, comme une plante, elle est organique.

”

vous faites donc le défenseur du département, collectivité locale qui a souvent mauvaise presse, jugée vieille face aux régions, censées être modernes.



Je défends la commune et le département. La commune, d'abord, parce qu'elle incarne la liberté locale. C'est la seule collectivité qui ne soit pas une projection de l'État : elle ne descend pas d'en haut, elle vient du sol, comme une plante, elle est organique. Pour nous, une commune s'articule autour d'un bassin scolaire. Est une commune — ou devrait l'être — toute entité capable de faire vivre une école de manière viable.

Est-ce à dire que si une commune ne dispose plus d'école, elle doit disparaître ? Non, l'Institut Valmy ne le pense pas. En revanche, l'État pourrait très bien calculer les dotations en prenant comme socle ce bassin scolaire, charge ensuite aux communes concernées de se répartir les moyens. Par ailleurs, nous proposons que les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) puissent récupérer la compétence des collèges.

“

*Supprimer le département serait une
erreur : c'est à cet échelon que les élus
peuvent encore dialoguer
efficacement avec l'administration.*

”

Pourquoi défendre le département ?

Parce qu'il est la seule collectivité locale à la fois autonome et représentant une émanation décentralisée de l'État. Supprimer le département serait une erreur : c'est à cet échelon que les élus peuvent encore dialoguer efficacement avec l'administration.

Faut-il pour autant maintenir à tout prix les frontières actuelles des départements ? Pas nécessairement. [Michel Debré](#), en son temps, avait proposé de regrouper départements et régions en 47 provinces. Ce n'est pas notre priorité aujourd'hui. Le département reste, selon nous, une maille opérationnelle essentielle, chargée de missions concrètes : les routes, les lycées, l'agriculture. Enfin, pour faire du conseil départemental une véritable instance de dialogue territorial, nous proposons d'y faire entrer de droit les députés, les sénateurs, les présidents d'intercommunalité.

Et la région ?

Elle a, pour sa part, une vocation stratégique : développement économique, transition écologique, transports. C'est pourquoi nous proposons de réformer le statut du conseiller territorial : élu par canton, il siègerait à la fois au conseil départemental et au conseil régional.

Il faut dépolitiser les conseils régionaux pour que les questions de stratégie économique puissent être traitées. Nous proposons donc un dialogue entre le politique et la société civile, en y faisant entrer des représentants des chambres consulaires. Cela permettrait à l'action publique de mieux s'ancrer dans les réalités du terrain.

En somme, vous retombez sur vos pattes de gaulliste, avec une réforme très proche de celle que le général de Gaulle avait soumise aux Français par référendum en 1969...

Absolument ! Nous proposons même d'aller plus loin en laissant aux départements la liberté de choisir leur région. Cela permettrait une véritable souplesse, avec des régions de taille variable, adaptées aux réalités locales. La seule règle que nous posons est qu'il doit être possible de rejoindre le chef-lieu régional en une journée.

Nous souhaitons aussi supprimer l'échelon de l'État-région, souvent perçu comme un niveau administratif lourd et peu lisible. À la place, nous proposons de renforcer le maillage territorial par un réseau de sous-préfets densifié. Un par grand bassin de vie, soit environ 900 sous-préfets à l'échelle nationale.

Ces sous-préfets auraient un rôle clé : celui de pouvoir suspendre certaines normes lorsque leur application est manifestement impossible. Par exemple, si un maire doit réaliser un accès handicapé dans une école rurale et que c'est matériellement irréalisable, le sous-préfet pourra autoriser une dérogation. Il s'agirait ainsi de sortir d'un modèle administratif rigide pour revenir au bon sens local.



[Lire les commentaires \(16\)](#)

CES ARTICLES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

1

[Paris : un homme monte sur l'autel du Sacré-Cœur en criant « Allah Akbar » à Montmartre - Valeurs actuelles](#)

2

[Bébé violé, soumission chimique : révélations sur Pierre-Alain Cottineau et son réseau pédocriminel - Valeurs actuelles](#)

3

["On m'empêche d'ouvrir mon commerce" : un armurier parisien saisit le tribunal administratif pour "excès de pouvoir" - Valeurs actuelles](#)

Rejoignez
LE CLUB 

[Je m'abonne](#)



Vous devez être inscrit pour réagir : déjà inscrit ? [Connectez-vous](#) | nouveau ? [Créez-vous un compte](#)

16 commentaires

LA BOUTIQUE

Valeurs actuelles Hors Série :
Quand la France régnait sur

Valeurs actuelles Grands
Débats : Le carrefour de la

Spectacle du Monde : Les
leçons d'Hubert Védrine



le monde
11.90 €

Voir le produit

Droite
12 €

Voir le produit

11.90 €

Voir le produit

RUBRIQUES

- BOURSE
- CULTURE
- ÉCONOMIE
- FAITS DIVERS
- FORUM VA
- HISTOIRE
- FRANÇOIS BAROIN
- CARRIÈRE
- MONDE
- POLITIQUE

LIENS UTILES

- PUBLICITÉ
- CONTACTEZ-NOUS
- MENTIONS LÉGALES
- COOKIES
- CGU
- PLAN DU SITE
- INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
- RSS



10/07/2025 10:55

« L'Assemblée nationale est devenue une maison de fous », constate Julien Aubert - Valeurs actuelles

Valeurs actuelles adhère au code de bonne conduite de l'association Fideo, ayant pour but de favoriser la transparence financière (www.fideo-france.org)

Suivez-nous

